



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manifestation du Comité du 9-Mai

Question au Gouvernement n° 670

Texte de la question

MANIFESTATION DU COMITÉ DU 9-MAI

Mme la présidente . La parole est à M. Thomas Portes.

M. Julien Odoul . Le premier porte-parole du Hamas !

M. Thomas Portes . Le 16 février, un commando d'extrême droite menait une attaque sur le local de l'association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie aux cris de « Paris est nazi ! ». Pas un mot du ministre Retailleau.

Samedi, plus de 1 000 militants d'extrême droite ont défilé à Paris, le visage cagoulé, arborant tatouages nazis et tambours du IIIe Reich. Pas un mot du ministre Retailleau.

M. Julien Odoul . Ça doit vous rappeler vos alliés du Hamas !

M. Thomas Portes . Une manifestation encadrée par la police et déclarée par une ancienne collaboratrice d'un député du Rassemblement national. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Sandrine Rousseau applaudit également.) Une manifestation à laquelle ont participé Marc de Cacqueray-Valménier, homme de main de Vincent Bolloré, et Axel Loustau, ancien trésorier du microparti de Marine Le Pen. Une preuve de plus que le Rassemblement national n'a jamais coupé les liens avec les groupes néonazis. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme Karen Erodi . Exactement !

M. Thomas Portes . Une manifestation qui s'est terminée par des saluts nazis, comme l'a révélé *Libération*. Toujours aucune condamnation du ministre de l'intérieur. Il faut croire que Bruno Retailleau a plus peur du voile que des saluts nazis dans l'espace public... (Mêmes mouvements.)

M. Julien Odoul . La meute !

M. Laurent Jacobelli . Il est où, ton keffieh ?

M. Thomas Portes . Cette manifestation n'aurait jamais dû avoir lieu. Bien que le ministre de l'intérieur ait prétendu qu'elle ne relevait pas de sa responsabilité, le tribunal administratif indique l'avoir autorisée, car la préfecture « ne donnait pas d'indication précise sur les militants ultranationalistes radicaux qui seraient susceptibles de se joindre à la manifestation ». (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*) Qui peut croire que la préfecture de police de Paris ne savait pas qui serait présent à cette manifestation ? Cela fait

des décennies que le GUD l'organise dans les rues de Paris et que toute la galaxie néonazie de France et d'Europe s'y rassemble. (Mêmes mouvements.)

M. Julien Odoul . On parle de La Jeune Garde ?

M. Thomas Portes . En Macronie, on interdit les marches antifascistes, on tente de dissoudre La Jeune Garde, mais on laisse les nazis défiler tranquillement sous le regard de la police. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) La France ne sera jamais celle que fantasme le ministre de l'intérieur. Nous avons besoin de plus de Jeune Garde et de moins de Bruno Retailleau. (« Ça reste à prouver ! » sur plusieurs bancs du groupe RN.)

M. Emmanuel Fernandes . Eh oui !

M. Thomas Portes . À bas les nazis ! Vive les antifascistes ! Monsieur le premier ministre, qu'avez-vous à répondre ? Êtes-vous du côté des millions de Français scandalisés par cette manifestation ou continuerez-vous de soutenir un ministre de l'intérieur porte-parole de l'extrême droite et protecteur des groupuscules néonazis ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Mme Christine Arrighi applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Votre question est révélatrice car, contrairement à vous, je n'ai pas l'indignation sélective : quand je dois dissoudre des mouvements, je tape autant sur l'ultradroite que sur l'ultragauche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . menteur !

Mme Christine Arrighi . Et les néonazis ?

M. Pouria Amirshahi . On a du mal à vous croire !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Je ne vous ai jamais entendus protester quand des mouvements d'ultragauche, notamment La Jeune Garde, commettent des exactions. (« *Eh oui !* » sur plusieurs bancs du groupe RN.) La semaine dernière, j'ai demandé au préfet de police de prendre un arrêté d'interdiction de différentes manifestations, qu'elles soient d'ultradroite ou d'ultragauche.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . Vous ne l'avez pas fait !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . J'ai déjà rappelé que le tribunal administratif avait cassé ces arrêtés, notamment celui concernant Paris.

M. Aly Diouara . On parle de nazis !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Puisque la décision a été rendue la veille de la manifestation, nous n'avions pas le temps de faire appel devant le Conseil d'État.

Je ne suis fasciné par aucune forme de violence.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . Si !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . À chaque fois qu'il y aura de la violence, je la combattrai, car elle est contraire à la République et à la nation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Emmanuel Fernandes . C'est vous qui êtes violent !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Les ultraviolents auront toujours affaire à moi, qu'il s'agisse de vos amis de gauche ou de l'extrême droite. *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

M. Emmanuel Fernandes . C'est vous qui êtes violent !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Vous ne vous indignez qu'en fonction de vos options politiciennes ; ce n'est pas mon cas.

Mme Andrée Taurinya . Des nazis défilent à Paris et c'est tout ce que vous trouvez à dire ?

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . J'ai pour mission de protéger les Français et la République.
(Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme Andrée Taurinya . Quelle honte !

Mme la présidente . La parole est à M. Thomas Portes.

M. Thomas Portes . Nous combattons les néonazis, alors que vous les défendez, y compris quand ils se trouvent dans l'hémicycle ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Sandrine Rousseau applaudit également. – Vives exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

M. Hervé de Lépinau . Ce n'est pas possible de dire ça !

Données clés

Auteur : [M. Thomas Portes](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 670

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2025